Plan Local d'Urbanisme Intercommunal CCHF

Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des wateringues dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : SAINT-MOMELIN

Echelle (au format A0) : 1 / 6 000ème

Arrêté le :	1er arrêt : le 18 mai 2021 2ème arrêt : le 6 juillet 2021
Soumis à enquête publique :	du 17 janvier 2022 au 22 février 2022
Approuvé le :	07 Juillet 2022

CCHF Communauté de Communes des Hauts de Flandre

agur

Doctrine "Pieds de coteaux des wateringues dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage règlementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique

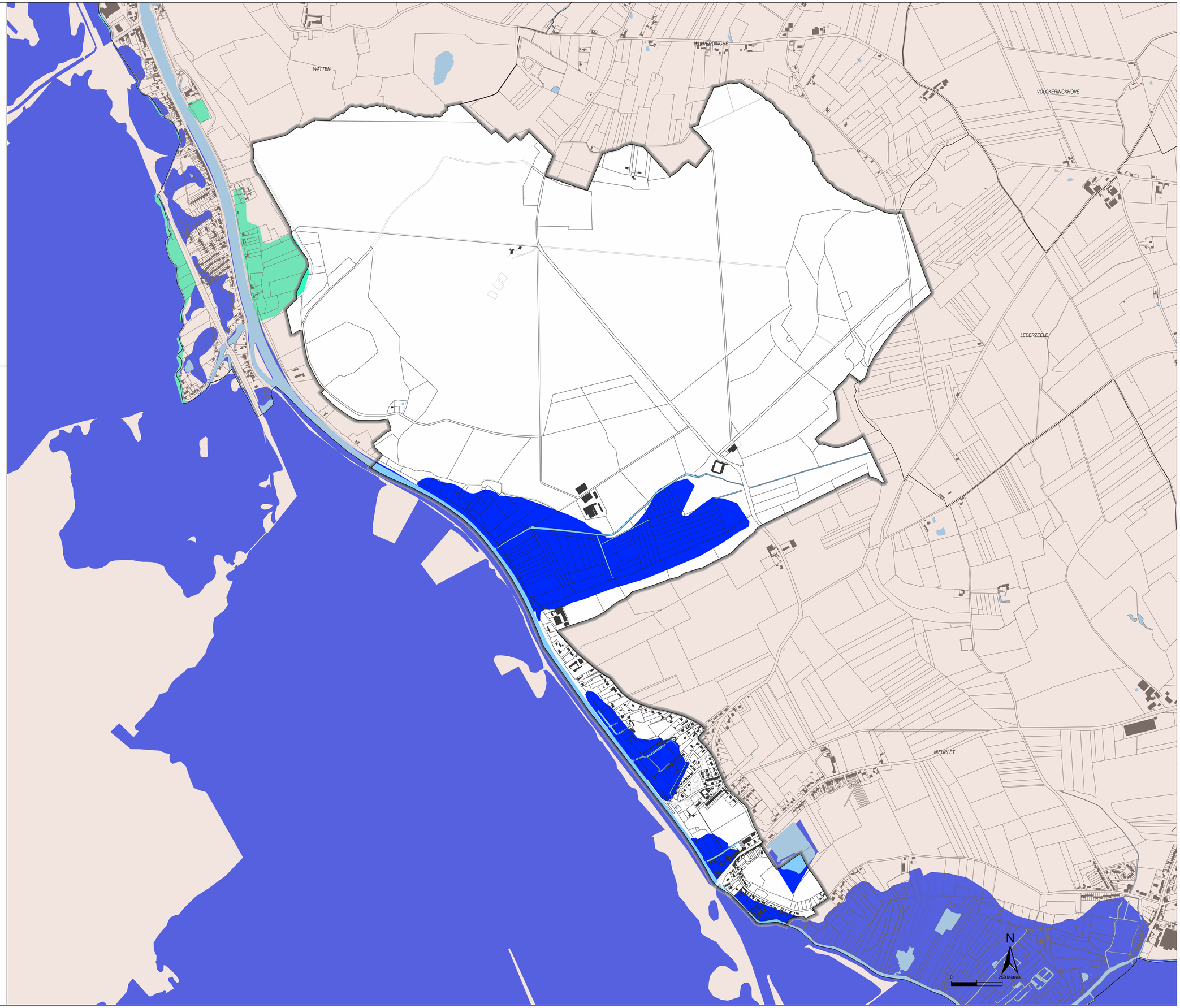

Sources : cadastre DGFip CG 59 - 2020 - DDTM
AGUR - Juillet 2021